

Procès verbal du Conseil d'Administration de la
Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication
du 20 mars 2009 - *CLEMI*

Présents :

Brigitte CHAPELAIN, Nicole D'ALMEIDA, Patrice DE LA BROISE, Olivier GALIBERT, Gino GRAMACCIA, Alain KIYINDOU, Anne Marie LAULAN, Christian LE MOENNE, Cyril MASSELOT, Laurence MONNEYER-SMITH, Bertrand PARENT, Jacques PERRIAULT, Odile RIONDET, Béatrice VACHER

Excusés :

Françoise BERNARD, Philippe DUMAS, Emmanuel ETHIS, Amar LAKEL, Bernard MIEGE, Hélène ROMEYER,

Le Président Alain Kiyindou ouvre la séance en annonçant les différents points à l'ordre du jour :

- 1- Validation du Procès Verbal du CA du 1^{er} janvier
- 2- Elaboration de la Charte de fonctionnement des groupes de travail SFSIC
- 3- Organisation des Doctorales 2009
- 4- Assemblée Générale de la SFSIC
- 5- Les Assises des SIC
- 6- Le Congrès de la SFSIC
- 7- Questions diverses

1) Validation du Procès Verbal du CA du 16 janvier 2009

Le secrétaire général ayant été occupé à l'organisation des Doctorales 2009, le PV du CA du 16/01/2009 n'est pas encore rédigé.

Il est décidé qu'il sera soumis à l'approbation des membres du CA lors du prochain Conseil d'Administration de la SFSIC le 5 juin 2009. A cette date, il faudra donc valider les procès verbaux :

- a. PV du CA du 16/01/2009
- b. PV du CA du 20/03/2009

2) Elaboration de la Charte de fonctionnement des groupes de travail SFSIC

(i.e. la constitution d'un groupe de travail autour d'Alex Mucchieli)

Christian Le Moëne propose que le groupe se constitue et qu'ensuite se dernier demande un label SFSIC.

Béatrice Vacher propose quant à elle que ce groupe de travail soit un « atelier » créé dans le cadre d'Org&Co, puis fasse ensuite l'objet d'une validation par la SFSIC.

Après discussion, il est décidé que dès que ce groupe sera en place, le label de la SFSIC sera

accordé ; le groupe s'inscrira alors avec les autres groupes déjà constitués.

Proposition d'élaborer une Charte de fonctionnement des groupes de travail de la SFSIC.

3) Les Doctorales SFSIC 2009

Un point est fait sur l'organisation des Doctorales.

Il faut obtenir la liste des Directeurs d'UFR Infocom.

4) L'Assemblée Générale de la SFSIC

L'ordre du jour de l'AG ci-dessous est proposé et soumis à la validation du présent Conseil d'Administration :

- bilan moral
- bilan financier
- changement des statuts

La discussion s'engage autour de deux articles qui posent question :

i. Article 5

1. Problème sur l'impossibilité d'être rééligible plus d'une fois
2. Problème pour le Président et les membres du Bureau en exercice qui ne pourront pas finir leur mandat.
3. Olivier Galibert propose que : « les membres du bureau et le président ayant déjà effectués deux mandats au CA puissent se présenter à titre exceptionnel à l'élection au CA pour une durée de deux ans maximum. »
4. Christian Le Moëne propose de faire une close d'exception dont la rédaction serait « ...sauf décision différente de l'Assemblée Générale »

Après discussion, le CA décide de ne pas mettre cet article à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

ii. Article 6 bis concernant les ressources que peut solliciter l'association sera modifié comme suit

1. « 1- le montant des cotisations issues des activités... »
2. « 2- toutes ressources émanant d'institutions publiques et privées... »
3. « 3- les dons et les legs... »

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la SFSIC est adopté à l'unanimité par son Conseil d'Administration.

D'autres remarques sont formulées :

Jacques Perriault insiste sur le fait qu'il faut trouver une adresse fixe et pérenne à la SFSIC. Par ailleurs, il est décidé de prendre rendez-vous avec Danièle Bonin du CLEMI afin d'institutionnaliser les relations avec la SFSIC. **Le CA, à l'unanimité, demande au Président de prendre contact avec le CLEMI dans cette perspective.**

Jacques Perriault rappelle qu'il faut stabiliser ces relations jusqu'en 2012.

5) Les Assises des SIC

Proposition est faite pour la mise en place d'un Comité d'Organisation :

- Patrice De La Broise
- Claudine Batazzi
- Cyril Masselot
- Olivier Galibert
- Christian Le Moëne
- Brigitte Chapelain
- Jacques Perriault
- Gino Gramacia

Le président détaille le plan de la journée.

- La phase de décembre est validée : **Réunion à la Cité des Sciences du 3 au 5 décembre 2009**
- **Les journées régionales :**
 - o **Strasbourg :** Journée Internationale SIC.
Alain Kiyindou rencontrera le Président de l'Université de Strasbourg ainsi que le Vice-Président du CS le 25 mars 2009.

Des remarques sont formulées :

Il faut réfléchir sur les relations de la SFSIC avec les organisations internationales et nationales partenaires, sur une ou deux journées.

Une discussion s'en suit :

Jacques Perriault précise :

- qu'il y a d'autres chercheurs dans d'autres disciplines que les SIC
- que le champ des SIC fait désordre pour l'ANR et AERES.
- 1) Il faut que la SFSIC se positionne.
- 2) Il va falloir faire des alliances. Notamment dans le cadre de l'appel d'offre ISCC pour cette année. L'ANR va également faire des appels d'offre qui vont nécessiter des partenariats forts. Appel d'offre moyen : 300000 à 400000.
- 3) Il faut que la SFSIC ait un rôle de conseil et d'assistance pour les collègues. Demander à la DGES.
- 4) Faire comprendre aux gens ce que sont les SIC.

Patrice De La Broise remarque qu'il se passe la même chose sur les formations (regroupements et affichages de regroupement).

La SFSIC doit apporter assistance : sur les formations, avec par exemple la mise en place d'une plateforme de toutes les offres de formation. Il faudrait faire la même chose pour la recherche.

Jacques Perriault rappelle que l'ISCC et l'INIST font cette cartographie pour la recherche.

Aparté sur la Conférence des Directeurs de Laboratoire :

Christian Le Moëne propose de faire un courrier à la conférence des Directeurs de Laboratoire les encourageant à ne pas se constituer séparément mais à l'intérieur de la SFSIC. Il propose par ailleurs de prendre rendez-vous avec Depréault à la DGES pour présenter les travaux de la SFSIC et travailler à l'unité.

Gino Gramaccia remarque qu'il faut une stratégie préalable.

Suite à la discussion, Olivier Galibert propose comme intitulé de la table ronde lors du lancement des assises des SIC dans laquelle des représentants de la conférence des directeurs de laboratoires interviendront : « place et rôle des directeurs de laboratoires et/ou d'équipes en SIC ».

Cet intitulé est validé à l'unanimité des votants.

S'en suit un échange entre Alain Kiyindou et Laurence Monnoyer-Smith.

6) Le Congrès SFSIC 2010

- *Publication en ligne des actes des anciens congrès :*
 - **Il est décidé par le CA de mettre en accès libre les textes du congrès de Compiègne.**
 - Il est décidé de mettre en ligne tous les textes des anciens congrès.

- *Choix du lieu du congrès 2010 :*
 - Suite à la proposition de Paris 8 présenté par Imad Saleh
 - Contacts avec le CEMTI qui est prêt à collaborer totalement avec Paragraphe
 - Le site peut être un handicap
 - Université de Toulon présentée par Claudine Batazzi
 - En novembre
 - Associée à l'événement « Neptune » congrès « euro-méditerranée »
 - 2010 : intégration de nos relations avec les tunisiens.
 - Université de Bourgogne présentée par Olivier Galibert en l'absence de Daniel Raichvarg, directeur du CIMEOS et porteur du projet
 - Unité de lieu sur le campus Dijonnais
 - Possibilité de faire le congrès à l'IUT et dans le bâtiment de lettre
 - Daniel Raichvarg, en qualité de VP « Culture et cité », garantit une totale collaboration de l'Université de Bourgogne

La décision est mise au vote :

- 8 voix pour Dijon
- 1 voix pour Toulon
- 1 vote blanc

Le congrès SFSIC 2010 sera donc organisé à Dijon.

Le CA tient à remercier les collègues parisiens et toulonnais pour la qualité de leur dossier.

7) Questions diverses

PRIX DU JEUNE CHERCHEUR EN SIC (INITIATIVE PORTÉE ET PRÉSENTÉ PAR ALAIN KIYINDOU)

- Il s'agirait d'un *prix décerné à un jeune docteur*;
- dont la *périodicité* reste à définir,
- sous la forme d'une aide à la *publication d'un ouvrage* aux Editions « Hermès-Lavoisier », avec soutien de la SFSIC.
- Il y aurait un Comité Scientifique ouvert vers d'autres disciplines si besoin, mais le prix vise à récompenser une thèse en SFSIC.
- Détermination du chef de projet :
 - Odile Riondet sera le chef de projet.
 Il est demandé à Odile de creuser le sujet et de monter une équipe (pré-projet avec liste des tâches, et personnes rattachées...)

COLLOQUE « ECRIRE LA COMPÉTENCE EN SIC » - ROUBAIX, 9/10/2009

- Patrice De La Broise intervient :
 - le financement du Colloque est bouclé
 - en revanche, il faut re-mobiliser les responsables de formation pour l'écriture du référentiel de formations en SIC
- Bertrand Parent rappelle qu'il existe un travail de recensement de l'ensemble des formations *Infocom*. Le même type de travail est engagé au niveau de la création de référentiels de compétence professionnelles par des Ecoles de Services Publics, certains IUT, quelques Universités et par des associations professionnelles.
- Il est demandé de faire également une cartographie des Laboratoires.

Suite à la demande de Patrice De La Broise, le **CA décide à l'unanimité qu'Aurélia Lamy et Thomas Guillard assisteront gratuitement aux doctorales** afin d'optimiser la mission de cartographie des formations mise en place par la commission « Formation ».

Le CA décide également à l'unanimité de prendre en charge leur hébergement.

POINT TRÉSORERIE PAR CLAUDINE BATAZZI

- Présentation du bilan comptable
- Aucun commentaire n'est ajouté par le CA.**

NOM DE DOMAINE « COMMUNICATION » DANS LES FORMATIONS UNIVERSITAIRES ET LES MASTERS EN PARTICULIER

(i.e. la lettre de Dominique Carré concernant le changement de nom de domaine)

- la lecture de la lettre est faite par le secrétaire général de l'association
- Christian Le Moëne et Laurence Monnoyer-Smith rappellent tous deux que c'est l'université et non pas la tutelle qui décide des noms de domaines. Il faut se battre non pas pour le domaine mais sur la mention.

Le Conseil d'Administration acte :

- de remercier D. Carré de la confiance qu'il témoigne à la SFSIC.

- demander si D. Carré parle de la Tutelle comme Université ou Ministère
- souhaite-t-il dialoguer dans le cadre des Assises de la SFSIC à Grenoble dans la table ronde dédiée aux formations ?

LES REVUES SCIENTIFIQUES EN SIC

1- Le constat/les faits : l'AERES fixe sa liste des revues sans consulter la SFSIC.

En réponse, le Conseil d'Administration de la SFSIC décide :

- De la prise d'un rendez-vous par les VP recherche avec Arnaud Mercier
- la ligne de conduite suivante est acté par le CA :
 - Il est absolument inacceptable que la SFSIC n'ait pas été consultée.
 - Il faut consulter dorénavant la SFSIC.
 - Des réserves sont émises quant à la validation de la liste des revues.

Christian Le Moëne site les revues, dont la future « *Revue Française des SIC* » reprendra le sommaire.

Il est également décidé à rencontrer Jean Michel Rodaz de Bordeaux et Sylvie Leleu-Merviel.

2- Le terme « communication et information » disparaît des noms de domaines des revues

Il est décidé par le CA :

- de téléphoner à Jean Davallon, Yves Jeannerey et à Arnaud Mercier pour demander des précisions
- de demander qu'une lettre du président de la SFSIC soit envoyée s'alarmant de la situation et sollicitant une rencontre :
 - A la Ministre
 - Au DGES
- de faire un courrier à Bernard Belloc.

SYMPOSIUM FRANCO-BRÉSILIEN – 3 ET 4/09/2009, BRÉSIL

Odile Riondet présente le Symposium (projet porté par Nicole d'Almeida). Il vise à des échanges et dialogues autour des recherches en SIC en France et au Brésil.

Le président informe que Bernard Miège est au Brésil et qu'il s'est plaint de ne pas être informé de cet événement.

Odile Riondet rappelle que cet événement a été mentionné lors du dernier CA.

Odile Riondet continue de travailler sur ce projet Franco-Brazilien.

LABELLISATION SFSIC POUR DES MANIFESTATIONS

- Le colloque organisé à Grenoble par Bernard Miège « *Communication et changement social* » demande sa labellisation SFSIC. **Elle est acceptée à l'unanimité par le CA.**
- Le colloque « *TIC et Co-développement* » organisé par Alain Kiyindou demande sa

labellisation SFSIC. **Elle est acceptée à l'unanimité par le CA.**

LA REVUE FRANÇAISE DES SIC

Gino Gramaccia présente les grandes lignes du projet :

- en terme de diffusion de la Revue :
 - Bibliothèques
 - Librairie
- concernant la constitution du Comité Scientifique
- concernant la construction du modèle éditorial :
 - il rappelle l'immense travail fait par Nicolas Pelissier
 - il y aura une complémentarité entre l'édition électronique et l'édition papier de la revue.
 - L'éditeur reste à déterminer

La séance est levée.